

BROCANTES. Annulations en cascade. La reprise des brocantes, ce n'est pas encore maintenant ! Les deux qui avaient été prévues pour dimanche 25 avril, avant l'annonce du troisième confinement, par le comité de quartier des Forges et par le comité des fêtes de Vierzon Ville, sont annulées. Celle du 1^{er} mai à Quincy également, une des plus réputées du département. ■

LE CARNET

LE BERRY REPUBLICAIN

■ Rédaction, publicité, exigence, ou 39, avenue de la République, est fermée. Contacter : redaction@vierzon.berrycentrefrance.com

■ Abonnements - portage à domicile. Tél. 0.800.96.00.30 (service et appel gratuits).

URGENCES
GENDARMERIE. 02.48.23.28.10
POLICE. 02.48.52.92.00 ou 17
POLICE MUNICIPALE. 02.48.52.65.17
POMPIERS. Tél. 18

CENTRE HOSPITALIER, 33, rue Léon-Mériot. Tél. 02.48.52.33.33.
SANTÉ. Tél. 15.
PHARMACIE. 32.37. Après 21 heures, commissariat de police : 02.48.52.92.40.
SOS MÉDECINS. Sept jours sur sept, 02.97.59.56.50.
MÉDECINE. En l'absence du médecin traitant, faites le 15.
INFORMATIONS COMMUNALES. 0.800.130.000.

SERVICES
AFRIMO 18. Aide à domicile sept jours sur sept, tous publics. 02.48.71.18.80.
CCAS. 02.48.83.11.80.

MAIRIE, De 9 à 12 heures. Tél. : 02.48.52.65.00.

SERVICE INFORMATION PRÉVENTION, Mairie. 02.48.52.65.02.
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, Fermée. 02.48.71.35.78.
DÉCRETÉRIER, Vieux-Domaine et Petit-Roisau, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 02.48.75.25.69.

INDUSTRIELLES DU BERRY, Adoption de chats : 06.58.50.30.971.
REFUGE CANIN, Chemin du Petit-Roisau : 02.48.71.52.29.
SOUS-PRÉFECTURE, 02.48.53.04.40.

LOISIRS

ESPACE JEUNESSE-MOULIN, Fermé.
MÉDIATHÈQUE, Ouverte au public, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Tél. : 02.48.75.68.48.
Médiathèque de Vierzon, Fermé.
OFFICE DE TOURISME, De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures. Tél. : 02.48.53.06.34.
PISCINE MUNICIPALE, Fermée.

MESSES

VIERZON, Samedi, à 17 h 30 à Saint-Joseph ; dimanche, à 11 heures à Notre-Dame.
VILLAGES, Dimanche, à 9 h 30, à Genouilly et à 11 h 15, à Lury.

Vierzon → Ville

SANTÉ ■ L'établissement n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer ses résultats malgré la crise sanitaire

L'hôpital de Vierzon certifié de niveau B

La Haute autorité de santé (HAS) vient de certifier le centre hospitalier de Vierzon de niveau B. L'établissement a, en effet, été capable d'améliorer ses résultats sur plusieurs thématiques, tout en faisant face à la crise sanitaire.

Sabrina Vernade
sabrina.vernade@centrefrance.com

Dans sa décision du 23 février 2021, la commission de certification des établissements de santé de la Haute autorité de santé (HAS) certifie le centre hospitalier de Vierzon de niveau B (*lire ci-contre*), pour une durée de quatre ans. Une belle progression pour l'établissement qui était encore de niveau D en 2018 et de niveau C en 2019.

Un gros travail mené sur trois ans

Il se place, ainsi, aujourd'hui au même rang, par exemple, que le centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges. « C'est une très bonne nouvelle, se réjouit la directrice adjointe, Sissie Déduit, qui a suivi le dossier. C'est une fierté d'avoir amélioré nos résultats en pleine crise sanitaire », à un moment « on a dû se réadapter très vite »



ETABLISSEMENT. Le centre hospitalier de Vierzon vient d'être certifié de niveau B par la Haute autorité de santé.

pour prendre en charge des patients Covid, ouvrir deux unités spécifiques et faire face aux nombreux cas positifs qu'a connus l'Elhad de la Noue, qui dépend de l'hôpital.

Cette certification, c'est le résultat d'un « gros travail qui a été fourni pendant trois ans ». En effet, à chacune des visites menées par les experts de la HAS sur des thématiques précises,

des recommandations, et même des obligations de recommandations, ont été faites à l'établissement pour mieux répondre aux critères inscrits au Manuel de certification, de cette certification appelée V2014.

Lors de la dernière visite, en décembre 2020, les experts avaient, notamment, relevé des « écarts », sur le dossier patient ou encore sur le management de la qualité de la gestion des risques. Sur le dossier patient, « nous n'avons pas de dossier patient informatisé (DPI). Et on se rend compte que si on avait été informatisé, les constats qui ont été faits ne l'auraient pas été, explique-t-elle. Je pense que s'il y a bien un enjeu fort sur la

qualité et la sécurité des soins au centre hospitalier de Vierzon, c'est la mise en place du dossier patient informatisé. Et c'est un projet qui est en cours, puis qu'on travaille avec le GHT (groupement hospitalier de territoire, NDLR) sur le partage d'un DPI. Un dossier de patient informatisé uniformisé sur l'ensemble des établissements, ce qui nous permettra d'assurer la sécurité et la qualité des soins, en interne, et sur les parcours des patients parfois pris en charge par plusieurs établissements.

Et concernant le management de la qualité et de la gestion des risques, les experts avaient souligné que « l'on pouvait encore améliorer des choses, notam-

ment le dialogue entre le service qualité et les équipes de soin sur le terrain » pour travailler « collectivement autour de l'amélioration d'un fonctionnement. »

La prochaine visite de la HAS est prévue au premier semestre 2024. « On a des visites tous les quatre ans, mais c'est, de toute façon, un travail au quotidien pour accompagner les équipes dans cette démarche-là. » D'autant qu'avec le passage à la certification V2020, les établissements ne seront plus évalués de la même manière. « On a trois ans pour se familiariser avec les nouveaux référentiels » et former le personnel en conséquence. ■



« C'est une fierté d'avoir amélioré nos résultats en pleine crise sanitaire. »

SISSIE DÉDUIT, Directrice adjointe du centre hospitalier de Vierzon

Covid : une unité affiche déjà complet

Le centre hospitalier de Vierzon compte deux unités Covid : une en médecine et l'autre en soins de suite.

L'unité Covid de médecine, qui compte seize lits, affiche complet. « On envisage même de pouvoir armer quatre lits supplémentaires et passer à vingt lits peut-être d'ici la semaine prochaine, en fonction de l'éventuel afflux de patients ce week-end. »

Et sur l'unité Covid de soins de suite, de dix-huit lits, « on est à plus de 50 % d'occupation, sachant que les lits vont se remplir une fois que la médecine n'aura plus besoin de prendre en charge les patients. »

Elle constate en tout cas que « les patients qu'on admet aujourd'hui sont plus jeunes. Et on a parfois des patients réanimatoires qu'on ne peut pas envoyer dans d'autres établissements, faute de places en réanimation, alors qu'on était censé être un établissement de niveau 3, et du coup, envoyer tous les patients en réanimation vers les services des établisse-

ments de niveau 1 et 2 » (Tours et Bourges).

Et ce jeudi, en cellule de crise, « il a fallu encore qu'on fasse le choix de freiner l'activité chirurgicale » pour des questions de personnel. « Et ça ne nous fait pas plaisir. » L'unité craint particulièrement pour les dépiéages qui nécessitent une intervention chirurgicale, « comme les endoscopies ou coloscopies » qui ne vont donc pas être faits. « Sur le moment, ça ne va pas être des urgences, mais si on ne le fait pas maintenant, ça peut vite en devenir une. » ■

Recrutement : des besoins permanents

« Un autre enjeu fort pour le centre hospitalier de Vierzon en termes de qualité et de sécurité des soins, c'est l'attractivité de l'hôpital et la possibilité de recruter des praticiens et des personnels paramédicaux », souligne la directrice adjointe de l'établissement, Sissie Déduit. « On a une part de responsabilité sur ce volet-là. D'un autre côté, on n'est pas complètement maître à ce niveau-là, parce que tout dépend de l'attractivité du territoire, de la disponibilité de la ressource médicale... » En ce qui concerne le recrutement, « il n'y a quasiment pas un moment où on n'a pas besoin d'aides-soignants et d'infirmiers. Sur certaines périodes, on va avoir des postes vacants et sur d'autres périodes, on va avoir des remplacements. »

L'établissement recherche, aussi, des sages-femmes, « des professionnels paramédicaux de type kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien », un gynécologue, un anesthésiste et un gériatre. « Et un IMPR (médecine physique et de réadaptation) pour le service de rééducation. »